

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

➡ COMMISSION FAR « FONDS D'AIDE A LA REPRISE »

Réunion du 12/04/2021 par visio-conférence et présentiel à 18 heures.

Présents :

District : Arsène MEYER (Président), Bernard COURRIER (Vice-Président), Michel BLANCHARD, Franck BALANDRAS, Serge GOURDAIN, Martine GRANOTTIER, Denis DUPONT, Anne Lise RICHARD, Benoit SUBRIN,

APC : Guy RAVE ; UNAF : Christophe BOULON

Clubs : FC Ste Foy les Lyon (Marc CHANTRE), US Loire St Romain (Laurent COSTANZA), ES Gleizé (Georges JOUBERT), FC Sevenne (Philippe COUDERCHER), Genas Azieu Jean Luc ASCIONE), Goal FC (Christel DELATTRE), CS La Verpillière (Serge MENARD), Chaponnay-Marennnes (Didier PETROZZI), St Genis Laval (Jérôme GUICHARD), FC Villefranche (Alain PIERRE), US Formans St Didier (Jean DIDIER), ASVEL Foot (Emmanuel MAZILLE).

Arsène MEYER accueille les participants au fur et à mesure des connexions « vidéo » et ouvre la réunion en présentant les 2 volets de cette commission :

1°) suite à la décision du Comex de la FFF d'arrêter définitivement les compétitions régionales et départementales, il propose de solder aussi les comptes des clubs concernant les compétitions effectuées afin de permettre la mise en recouvrement des sommes dues par chaque club.

2°) compte tenu de la crise sanitaire, comment aider financièrement les clubs pour la meilleure reprise d'activité.

Le Président informe que la plus grande partie des clubs ont une position plus ou moins créditrice de leurs comptes vis-à-vis du District, compte tenu de l'attribution du Fonds de Solidarité versé en septembre 2020. Les comptes débiteurs sont moins nombreux et souvent d'un faible montant. Seuls les clubs bénéficiant de la péréquation des indemnités d'arbitrage ou qui auraient été pénalisés sont débiteurs.

Le Président indique sa position de mettre en recouvrement les sommes qui seraient dues par mesure d'équité par rapport aux autres clubs qui auraient réglés les indemnités d'arbitrage à chaque rencontre ou qui auraient fauté. Par contre il propose de revoir les frais d'engagements de chaque compétition de la façon suivante :

- Les pratiques qui n'auraient effectué qu'une ou deux journées (futsal et féminines) pourraient voir leurs engagements recrédités en totalité. Idem pour le football d'animation.
- Les autres pratiques qui ont effectué plusieurs rencontres, de 5 à 7 en moyenne, verraient leurs engagements recrédités en partie, jusqu'à 75 %.

Un tour de l'assemblée montre une satisfaction quasi générale. Guy RAVE (APC) souligne que l'idée semble cohérente et que son souci se place surtout au niveau régional et au niveau national. Alain PIERRE (FC Villefranche) semble aussi satisfait.

Le Président enregistre que ses propositions semblent convenir mais regrette que le problème se pose de façon plus gênante si la Coupe de Lyon et du Rhône ne pouvait se terminer compte tenu de l'engagement financier des sponsors, l'arrêt de la compétition pouvant fortement les démobiliser pour l'avenir.

Il souligne encore l'accord avec l'Olympique Lyonnais pour l'Opération « MAILLOTS » au Groupama Stadium afin d'exposer, dans une tribune du stade, tous les maillots des clubs du District lors de la rencontre OL-LOSC du 25 avril prochain diffusé sur Canal+ et demande aux clubs de bien transmettre un maillot, voire deux si une section féminine ou futsal existe.

Arsène MEYER aborde ensuite le deuxième volet : trouver des finances extérieures pour aider à la reprise des compétitions, même s'il s'agirait de la prochaine saison.

Effectivement, de la discussion il résulte que la crainte principale des clubs est représentée, pour le démarrage de la nouvelle saison, par le renouvellement des licences, l'accueil de nouveaux pratiquants, la présence des bénévoles après cette longue période sans compétition. Un participant trouve même que mettre en avant l'esprit de solidarité ne suffit plus actuellement. Il faudra donc trouver d'autres idées.

Denis DUPONT présente succinctement sa réflexion en vue de solliciter des aides sous forme de sponsoring et de mécénat. Arsène MEYER précise avoir déjà l'accord de deux sponsors, BY MY CAR (Volkswagen) et BML (Béton des Monts du Lyonnais) pour 2 500 € chacun, ce qui nous permet de lancer ce nouveau fonds qui sera également abondé par le DLR.

Michel BLANCHARD souhaite aussi solliciter le département, la métropole et la région. Chacun pourrait contacter une ou plusieurs personnalités amies en vue d'appuyer notre demande.

Après un dernier tour de table vidéo, Georges JOUBERT (ES Gleizé) soulignant le respect du bon sens de la commission, la séance est levée. Elle a duré environ une heure et a permis d'entrevoir le projet de la commission.

Comme vous le savez, nous n'avons pas adressé de relevé financier aux Clubs cette saison. Nous avons également stoppé les prélèvements pour les Clubs mensualisés.

RELEVÉ DE COMPTE N°1 SAISON 2020/2021

Lors de la réunion de la commission FAR (Fonds d'Aide à la Reprise), nous avons expliqué aux Présidents(es) présents que nous imputerons sur ce relevé que les sommes réellement dues, et ce à l'Euro près.

Dans ce relevé, nous avons affecté le 18 septembre le fonds de solidarité au crédit de votre compte.

Nous imputons également les montants qui concernent les domaines suivants :

- Affectation des frais de la caisse de Péréquation pour les catégories concernés (frais d'Arbitre payés à votre place par le DLR)
- Enregistrement des frais de stage d'éducateurs ou d'arbitres, sollicités par votre Club
- Affectation de vos frais disciplinaires ou réglementaires de la saison
- Imputation de vos frais d'engagement à hauteur de 25 % en championnat SENIORS et JEUNES (aucun frais d'engagement n'est réclamé pour les championnats Féminins, Futsal et Football d'animation).

En clair, ce qui est demandé sur ces relevés correspond à vos frais réels dus au DLR.

Sur votre relevé (envoyé par courrier à tous les Trésoriers de Club le 29/04/21), vous verrez apparaître le montant que vous avez à nous régler avant la date du 1^{er} juin 2021.

Si votre compte est Crédeur (ce qui est le cas pour 70 % des Clubs), vous n'aurez rien à payer et la somme sera déductible sur un prochain relevé.

Pour terminer, et comme vous le savez déjà, notre District a ouvert un Fonds d'Aide à la Reprise appelé FAR qui sera abondé par nous, et alimenté par les sponsors que nous contactons en ce moment. Ce fonds sera une aide supplémentaire pour la prochaine saison, et facilitera le lancement de la future saison.

Notre District et tout le Comité Directeur, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

COMMISSION DES FINANCES

Nous recherchons deux candidats Présidents de Club pour assister aux réunions de la Commission des Finances. Pour candidater merci d'envoyer un mail à district@lyon-rhone.fff.fr avant le lundi 3 mai 2021 12 h 00.